

8 mars 2020

Journée de lutte pour les droits des femmes

Entre plafond de verre et écrans de fumée,
"on se lève et on se barre !"

Ambiance pesante...

Des députées récemment traitées de « petites connes » par leur collègue UDI Meyer Habib au césar de la meilleure réalisation attribué la semaine dernière à Roman Polanski, l'atmosphère est pour le moins tendue à l'approche du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Nous pourrions aussi citer l'actualité des élections municipales, puisque 83% des maires sont des hommes, 92% des présidents d'agglomération également. La tribune de Virginie Despentes* sur « l'outrecuidance du pouvoir », prend ici tout son sens.

Les femmes toujours professionnellement défavorisées

Dans le monde du travail, les femmes touchent des salaires en moyenne 25% inférieurs à ceux de leurs collègues masculins (9% de moins à situation égale), et elles accèdent plus difficilement à des postes de responsabilité. Il y a par ailleurs 2,5 plus de femmes que d'hommes en situation de temps partiel subi.

Rappelons que la réforme des retraites, que le gouvernement tente d'imposer à une po-

pulation qui lui est très majoritairement opposée, va en réalité appauvrir les plus précaires parmi lesquels les femmes sont surreprésentées. Et ce ne sont pas les insultes proférées dans l'enceinte de l'Assemblée Nationale à l'encontre des femmes députées contestataires de cette réforme qui feront avancer le débat sur le sujet, bien au contraire.

France Télévisions, l'élève modèle ?

Avec un score de 95/100 selon l'index de l'égalité femmes-hommes, France Télévisions ferait, selon la direction, figure d'exemple. Il faut cependant rappeler que cet outil est loin d'être parfait.

En effet, on peut tout d'abord noter une tolérance de 5% d'écart de rémunération lorsqu'on compare les salaires au sein d'une même catégorie socioprofessionnelle. La comparaison des augmentations attribuées chaque année mesure d'autre part uniquement leur nombre et n'intègre pas leur montant, elle ne prend également en compte que les salaires de base et non les parts variables (or dans la majorité des entreprises elles constituent l'essentiel des augmenta-

tions chez les cadres et dans ce domaine les femmes sont majoritairement défavorisées).

De plus, les critères retenus ne permettent pas de prendre en compte l'évolution des salaires sur l'ensemble de la carrière, alors même que c'est dans la durée que les discriminations salariales sont les plus importantes.

Enfin le dispositif manque de transparence car les entreprises sont tenues de communiquer uniquement leur score global. On a ainsi vu de nombreuses sociétés rentrer dans les clous et éviter des sanctions en jouant essentiellement sur un critère portant sur une part très réduite de la population salariée féminine : le pourcentage de femmes qui se voient attribuer une augmentation à l'issue de leur congé maternité. Or, au regard de la faible proportion de salariées concernées, cet indicateur est largement surévalué car il représente à lui seul 15% du résultat total.

L'égalité reste un combat

Sans surprise, la réalité à France Télévisions est bien moins reluisante que ce que l'index de l'égalité laisse supposer. En effet, comme dans l'immense majorité des entreprises, les femmes sont par exemple en minorité au sein de l'encadrement supérieur (masculin à plus de 60%) et notamment chez les journalistes, sa frange la plus rémunératrice (ici elles constituent moins du tiers des effectifs). Certes, si on peut noter une évolution posi-

tive au fil des années, celle-ci se distingue également par sa lenteur (en cinq ans le taux global de femmes dans l'encadrement supérieur est passé de 37,1% à 39,5%).

Bien qu'effectivement un peu plus visibles à l'antenne, les femmes sont amenées, à FTV comme ailleurs, à interroger des « sachants », des « experts », donc surtout... des hommes. La présence très majoritairement masculine parmi les directeurs de l'information, les directeurs régionaux, les rédacteurs en chef, adjoints ou chefs de service dans les rédactions, renforce encore ce biais dans le contenu des JT et des magazines que nous fabriquons. C'est donc bien à travers le prisme masculin que la majorité des émissions d'information est construite, ce qui détermine largement l'orientation du miroir tendu à la société.

La CGT dénonce avec vigueur la situation d'inégalité structurelle entre les femmes et les hommes qui perdure au sein de France Télévisions et appelle ses salariés à se joindre aux nombreux cortèges qui défileront partout sur le territoire dimanche 8 mars.

Et parce que le sexisme ne fait pas des ravages qu'un seul jour par an, la CGT s'engage plus que jamais à lutter contre les agissements et violences sexistes et toutes formes de harcèlement au quotidien.

Paris, le 5 mars 2020

*

TRIBUNE

Césars : « Désormais on se lève et on se barre », par Virginie Despentes

Par Virginie Despentes, romancière — 1 mars 2020 à 20:41